

FLASH INFO

[Edition août 2020]

Rendez-vous salarial du 24 juillet 2020 avec la Ministre de la Transformation et de la Fonction publique

D'autres annonces ont été faites :

- **Ouverture d'un chantier sur la convergence indemnitaire :**

Afin notamment de rapprocher le niveau des primes de certains services déconcentrés (par exemples petite couronne parisienne) et ceux des services des administrations centrales avec des objectifs de favoriser les parcours professionnels et de valoriser les affectations au contact du public. **L'UNSA revendique depuis 2010 cette convergence indemnitaire. Un vrai travail reste donc à accomplir et, si cette annonce se confirme par un véritable engagement du Gouvernement, l'UNSA est prête à négocier ce sujet primordial pour les agents affectés en service déconcentré.**

- **Réflexions autour de mesures d'attractivité territoriale :**

Le gouvernement envisage d'ouvrir des travaux visant à adapter l'indemnité temporaire de mobilité avec 3 axes :

- tenir compte d'indicateurs d'attractivité,
- adapter les montants et les modalités de versement,
- harmoniser au niveau interministériel

- **Filières féminisées :**

En complément des mesures PCCR de 2019 pour la filière sociale, extension des mesures aux corps présentant des caractéristiques similaires (filière socio-éducative du ministère de la justice), Revalorisation des primes pour les filières peu primées (exemple : filière "bibliothèques").

L'UNSA Fonction publique soutient ces mesures qui répondent à sa revendication. Mais du chemin reste à parcourir pour la revalorisation de l'ensemble des métiers les plus féminisés et l'égalité salariale réelle.

- **Médecin du travail dans la fonction publique de l'État :**

Renforcer l'attractivité de la mission des médecins du travail afin d'éviter la concurrence entre employeurs en harmonisant les modalités de rémunération des médecins du travail au sein de la fonction publique de l'Etat.

Mais ce rendez-vous, porte-t-il bien son nom ?

NON, car aucune mesure de revalorisation des traitements des agents publics n'a été proposée par le gouvernement

Cependant, l'UNSA a obtenu trois décisions concrètes :

- **sur la protection sociale complémentaire :**

Une concertation devrait s'ouvrir au dernier trimestre 2020 sur la protection sociale complémentaire (PSC) des agents publics avec comme perspective une augmentation de la participation financière des employeurs publics au financement des mutuelles, afin de mieux couvrir les risques de maladie en incluant la prévoyance.

- **sur l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG :**

L'indemnité créée le 30 décembre 2017 pour compenser la hausse de la CSG sera recalculée régulièrement en fonction de l'évolution de la rémunération de l'agent afin que celui-ci ne perde plus d'argent. La hausse de la CSG sera ainsi neutralisée de manière pérenne, conformément à la demande de l'UNSA Fonction Publique.

- **sur la GIPA (Garantie Individuelle de pouvoir d'achat)**

La GIPA est reconduite pour 2020 et 2021.

Tout le monde a droit à l'UNSA !!

Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition pour toute précision



Action sociale interministérielle pour les agents de l'État :

- Bonification de 100 € de la participation employeur pour les bénéficiaires de moins de 45 ans du chèque-vacances servi en 2020.
- Revalorisation des barèmes de revenus de +5% pour les CESU en 2021. La même mesure est envisagée pour les chèques-vacances également pour 2021.
- Aligement du barème de l'Aide au Maintien à Domicile pour les retraités de l'État sur celui du régime général avec la création de nouvelles tranches (7 et 8). **C'est une vieille revendication de l'UNSA Fonction publique qui aboutit enfin.**

PPCR :

Le gouvernement rappelle également la mise en œuvre en 2021 de la dernière étape de PPCR (accord signé par l'UNSA Fonction publique en 2016)

- Ajout d'un 10ème échelon (IB 1015) au 2^{ème} grade des corps dits « Catégorie A Type » (attachés principaux par exemple)
- Suite et fin de la mise en œuvre de PPCR pour la filière sociale.
- Dernière étape de la revalorisation indiciaire pour la catégorie C et certains corps sous statuts spéciaux (personnels de surveillance de l'administration pénitentiaire).

Pour l'UNSA fonction publique, toutes ces mesures sont positives.

Certaines s'inscrivent dans la continuité des accords signés (PPCR et égalité professionnelle femmes hommes).

D'autres sont nécessaires comme l'ouverture de chantiers (PSC et harmonisation indemnitaire).

D'autres sont aussi insuffisantes comme celles concernant l'action sociale interministérielle.

Toutefois, toutes ont un dénominateur commun : elles ne constituent pas une politique salariale.

Par ailleurs, l'UNSA Défense s'interroge sur la relance de l'économie qui devra se faire sans l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages d'agents public dont le point d'indice est toujours gelé.

L'UNSA renouvelle sa demande d'ouvrir de véritables négociations salariales pour 2020, 2021 et 2022, seule façon de reconnaître l'engagement de tous les agents publics au service du pays.



Tout le monde a droit à l'UNSA !!

Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition pour toute précision